L'internationalisation de la recherche au Liban. Choix ou contrainte ?

Rigas Arvanitis, Sari Hanafi et Jacques Gaillard

Introduction

De nombreux travaux menés depuis une dizaine d'années ont permis de cerner les contours de la recherche au Liban avec un peu plus de précision aussi bien du point de vue de l'organisation de l'activité de recherche que du point de vue des publications. Notre chapitre se veut un exposé sur l'organisation institutionnelle de la recherche au Liban pour présenter les principaux défis qui se posent dans le cas d'un petit pays de recherche. En effet, le Liban avec ses quatre millions d'habitants *environ* [1], présente des caractéristiques qui le rendent assez différent des pays arabes voisins : haut niveau de scolarisation et importante population estudiantine [2], production scientifique notable, qualité reconnue de ses médecins et de ses hôpitaux, fort taux d'émigration, économie tournée prioritairement vers les services. C'est aussi une démocratie parlementaire en même temps qu'une société divisée en communautés reconnues officiellement par le système politique et partiellement par sa constitution héritée du protectorat français, marqué profondément par une guerre civile longue et meurtrière (1975-1990) [3]. Ces divisions communautaires se traduisent dans les recrutements des organismes publics et singulièrement ceux effectués par l'Université libanaise, la grande université nationale qui regroupe la moitié de la population d'étudiants. Les communautés sont aussi responsables de l'éclatement de l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur, en écoles et universités qui recrutent étudiants et enseignants principalement parmi leur propre communauté. À cela s'ajoute une population étrangère importante de réfugiés, palestiniens depuis fort longtemps, victimes d'un ostracisme inscrit dans des

1. Pour des raisons politiques, il n'y a pas eu de recensement au Liban depuis 1932 afin de ne pas changer les équilibres communautaires.

2. C. Nahas (2009, p. 15) mentionne un ratio du nombre d'étudiants pour chaque 100 000 hab. de 0,4143, l'un des plus élevés du monde arabe.

3. Rappelons que la guerre civile au Liban a été une des plus meurtrières du XX^{e} siècle : un tiers de la population libanaise a été déplacée ; un tiers de la population résidente a quitté le pays ; 150 000 personnes ont été tuées, 180 000 blessées, 13 000 kidnappés, 17 000 disparus et 13 000 handicapés. K. Abou-Rjeily, B. Labaki, *Bilan des guerres du Liban, 1975-1990*, Paris, L'Harmattan, 1993.

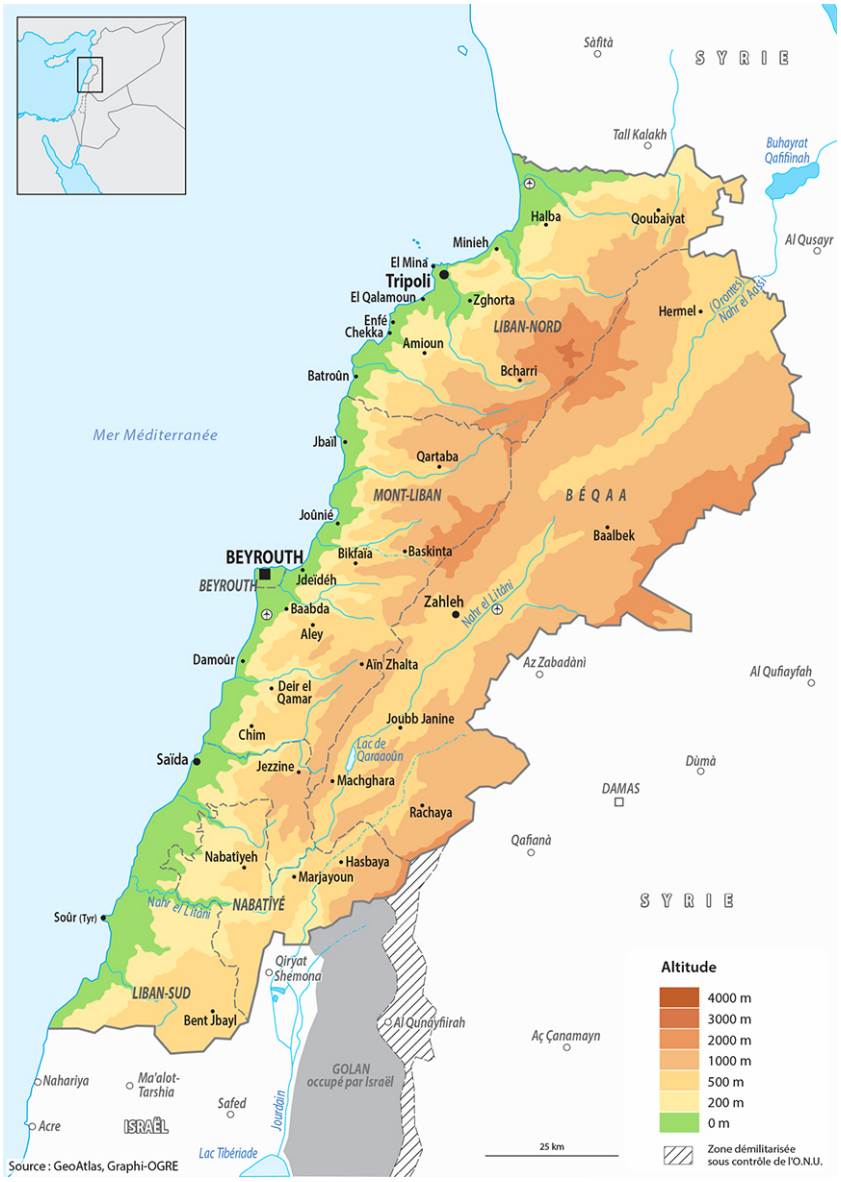


Figure 1 – Carte du Liban

lois interdisant certains emplois aux palestiniens et depuis le début des massacres en Syrie, une population de réfugiés syriens estimée officiellement en septembre 2015 à un quart de la population libanaise. En apparence donc, un pays riche mais fragilisé par une situation politique instable peu propice à la recherche et l'innovation.

Jusqu'en 2006, peu de documents décrivaient la recherche au Liban [4]. La revue *Bahithat* (revue de l'Association libanaise des femmes chercheures, n° 3, 1996-1997) avait en son temps rassemblé des articles essentiellement d'opinion sur l'état de la recherche. C'est probablement là le premier recueil un peu systématique sur ce thème [5]. En 2006, une équipe de recherche fut mise en place pour examiner les différentes facettes de l'organisation de la recherche (projet ESTIME, dirigé par R. Arvanitis, 2007). Le rapport de Jacques Gaillard (2007) présente une vision d'ensemble du système institutionnel, fondé sur une enquête auprès du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) libanais, de chercheurs et d'autres institutions. Ce projet fut aussi l'occasion d'une enquête importante sur les pratiques de recherche dans les sciences naturelles (Bechara et Kabbanji, 2007), les sciences sociales (Kabbanji et Moussaoui, 2007 ; Zakhia, 2007) [6], le système d'innovation (Kabbanji, 2007) et les financements de la recherche disponibles localement (Hanafi, 2007). Ce fut le seul travail complet sur le système de recherche et, depuis, malgré plusieurs tentatives, la recherche au Liban n'a pas fait l'objet d'une évaluation aussi générale.

Depuis lors, on peut trouver des analyses de la situation de la recherche au Liban essentiellement dans des rapports concernant l'ensemble du monde arabe. Les trois premiers rapports sur le développement humain dans le monde arabe du PNUD (2004), dont celui de 2005 qui a été prémonitoire des soulèvements dans les pays arabes, ont lancé une série de travaux qui se sont rapidement orientés vers la question des connaissances (*Arab Knowledge Report* [2009], publié avec la fondation Al-Maktoum). La Banque mondiale repris le flambeau en insistant sur le nécessaire développement d'une économie de la connaissance et cette idée a été reprise par les *think tanks* arabes (voir la Fondation de la pensée arabe). Tous ces rapports s'accordent pour parler de la nécessité de renforcer la recherche dans les pays arabes mais dans les différents classements qu'ils établissent la position médiane accordée au Liban est surprenante, ce pays ayant une réputation de haut niveau de formation, d'universités anciennes et d'excellent niveau [7]. Cette question du rôle de la recherche dans le monde arabe a reçu un traitement complet d'Antoine Zahlan (2012) dans un livre où il soutient que la recherche est freinée par l'absence d'un projet de renforcement de la souveraineté nationale. La recherche, dit-il, est nécessaire pour assurer le contrôle de la vie sociale et économique ainsi que la sécurité nationale, mais aucun pays arabe ne semble y prêter attention (p. 14 *sq.* ; p. 195) : malgré quelques efforts, la dépendance technologique et l'absence de recherche y sont chroniques. De même, le Liban n'est pas particulièrement visé dans notre rapport sur le « lien cassé » entre recherche et usages de la recherche dans les pays arabes (Hanafi et Arvanitis, 2013). Mais contrairement aux rapports mentionnés ci-dessus, nous ne défendons pas l'idée de l'avènement prochain d'une économie de la connaissance : nous insistons plutôt, comme Zahlan, sur la nécessité de donner plus de moyens aux enseignants et chercheurs, de favoriser la recherche dans

4. Seul le Conseil national de la recherche scientifique publiait un rapport d'activité annuel jusqu'à la guerre civile.

5. À notre connaissance une des rares références sur le travail en équipe de recherche au Liban est la description fournie par Claude Dubar (2006) qui décrit, du point de vue de sa réalisation pratique, l'enquête sur les classes sociales au Liban, publiée en 1976, qu'il intitule d'ailleurs une « recherche collective improbable » (p. 39).

6. J. Kabbanji a publié plus tard ce rapport sous forme d'ouvrage (Kabbanji, 2010).

7. Nous examinons cet aspect dans le détail dans notre livre : Hanafi et Arvanitis (2015).

les universités, de renforcer la capacité à mener à bien des collaborations scientifiques internationales. Or sur tous ces aspects, le Liban se place plutôt de manière favorable par rapport à ses voisins. Pourtant, si ces organismes s'obstinent à donner du pays une vision peu favorable, c'est pour lui préférer des pays comme les Émirats du golfe Persique ou le Qatar notamment en matière « d'innovation ». Malgré l'impressionnante mécanique statistique mobilisée pour aboutir à ce surprenant résultat, nous pensons que le petit Liban est certainement mieux placé pour offrir une recherche de qualité. C'est là, par soi même, un paradoxe eu égard au contexte politique et social du pays. D'ailleurs, dans la première enquête sur l'innovation jamais réalisée dans le pays (Arvanitis, 2014), plus de 78 % des compagnies interrogées sentent que la situation politique et sécuritaire du Liban est un facteur qui freine l'innovation et la R & D dans les entreprises. On peut encore se demander comment se fait-il que ce petit pays connaisse l'un des très rares incubateurs d'entreprises innovantes (Berytech) qui soit fonctionnel dans un pays arabe de la région [8]. Ces particularités font du Liban un cas d'espèce particulièrement intéressant.

1 Une production scientifique satisfaisante

Une première approximation de la recherche au Liban est l'analyse de sa production d'articles dans les grandes bases de données. La figure 1 présente cette production sur le long terme depuis 1975. Cette date correspond au début de la guerre civile qui a duré jusqu'à l'année suivant la signature des « Accords de Taef » (1990). La courbe de la production scientifique commence alors à être ascendante (1991-1997), puis augmente rapidement jusqu'en 2006, date de l'attaque militaire israélienne et des bombardements sur le Liban. Elle ne monte que plus lentement après cette date. Actuellement, la production moyenne d'articles répertoriés dans les bases de données bibliométriques se situe entre 1 200 articles par an (Web of Science, figure 1 ci-dessous) et 1 300 articles par an (Scopus, *cf.* Hanafi et Arvanitis, 2013). L'influence de la courte « guerre » de juillet 2006 a été particulièrement néfaste, de nombreuses personnes ayant, à cette époque, fui le pays. Depuis 2011, le pays a considérablement accéléré sa production pour rejoindre la production de la Jordanie. Pourtant ce dernier pays, qui a fait des efforts considérables pour améliorer son système de recherche (Larzillière, 2010), compte (probablement [9]) deux fois plus de chercheurs que le Liban. En termes de mesure d'impact, le Liban se situe au-dessus de la moyenne des pays arabes, notamment du fait de sa forte production dans le domaine biomédical qui est un domaine très productif et de qualité reconnue à travers le monde (Gaillard, 2010).

Concernant la production des sciences humaines et sociales, les difficultés méthodologiques connues nous ont poussé à tenter une estimation du nombre d'articles en langue arabe pour la période 2006-2013 en employant une base de données académiques nou-

8. Malgré l'apparition de plusieurs incubateurs d'entreprises, il n'existe pas plus d'une dizaine d'incubateurs technologiques autour de la Méditerranée dont le plus ancien est le Technoparc El-Ghazala en Tunisie. La plupart de ces incubateurs sont publics, à l'exception de Berytech au Liban et du PICTI de l'université de Gaza (Territoires palestiniens).

9. Les chiffres farfelus publiés par l'Unesco à ce sujet (ou, pire encore, ceux du COMSTECH) renvoient encore une fois à des définitions variables d'un pays à l'autre. Bien qu'il devrait le faire, suivant les recommandations du manuel de Frascati, le Liban ne compte par exemple pas ses doctorants dans le personnel de recherche comme le fait la Jordanie. *Cf.* les données reproduites dans le rapport de l'ESCWA (Hanafi et Arvanitis, 2013, p. 51).

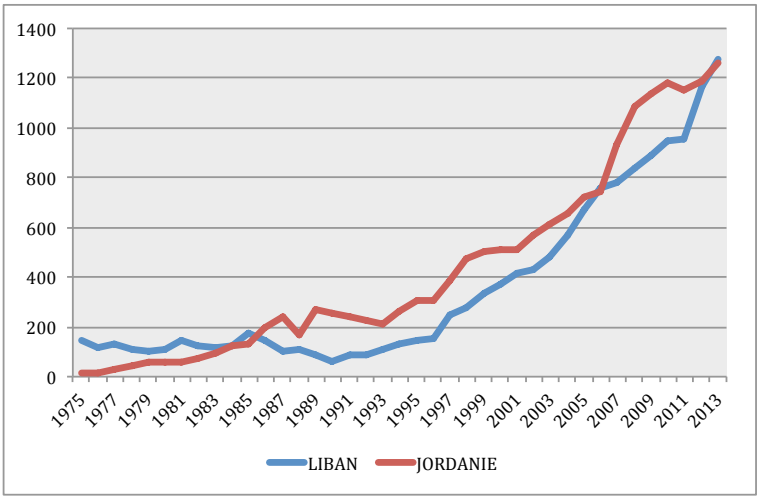


Figure 2 – Production d'articles Liban et Jordanie (1975-2013). *Source : WoS (SSCI et SCI 1975-2013, et base des « Proceedings »). Interrogation en ligne avril 2014*

velle qui est attentive au recueil de revues universitaires locales (base E-marefa). Nous obtenons le chiffre de 164 articles donc une moyenne de 20,5 articles par an [10]. Dans le Web of Science sur la période 2000-2011, nous avons décompté 558 articles en langue anglaise et nous notons une très forte augmentation depuis 2009 ; la moyenne sur la période comparable des deux échantillons (2006-2011) est de 59 articles par an. La base SCOPUS enregistre 130 articles en SHS pour l'année 2010. L'importance grandissante de cette production est une tendance extrêmement récente. Il nous semble qu'elle est parallèle à cette forte croissance que nous notons depuis 2011 de l'ensemble de la production libanaise. Cependant, ce chiffre, certainement inférieur à 150 articles par an, nous semble relativement faible. Auparavant nous avions exprimé l'idée d'une opposition entre ceux qui publient internationalement et périssent localement et ceux qui publient localement, mais périssent internationalement (Hanafi, 2011) ; en réalité, il semblerait que la production locale soit assez faible et que les chercheurs en SHS « publient et périssent localement ».

2 Les principaux piliers de la recherche au Liban

Pour comprendre cette forte croissance de la recherche au Liban depuis la guerre civile (malgré le ralentissement 2006-2011), il faut identifier les pôles de croissance de l'activité de recherche : les universités (qui représentent autour de 95 % de la production avec les hôpitaux qui leurs sont rattachés), le rôle d'agence du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) avec son programme de soutien à la recherche, les centres nationaux de recherche publique et les centres privés de recherche. La figure

10. L'estimation est effectuée à partir de la nouvelle base de données située en Jordanie E-marefa (http ://www.e-marefa.net/) (71 articles) en plus des deux principales revues dans la région : *Idafat, revue arabe de sociologie* (21 articles) et *Al-Mustaqbal Al-Arabi*, revue du Centre de l'unité arabe (72 articles) pour 2006-2013. Cette dernière publie aussi une version en anglais avec un choix d'articles publiés précédemment en arabe *Contemporary Arab Affairs*.

suivante montre l'importance des principales universités et centres de recherche du pays dans la production. Comme nous l'indiquerons, cette distribution n'est pas exactement conforme à la distribution effective du nombre de chercheurs par domaines.

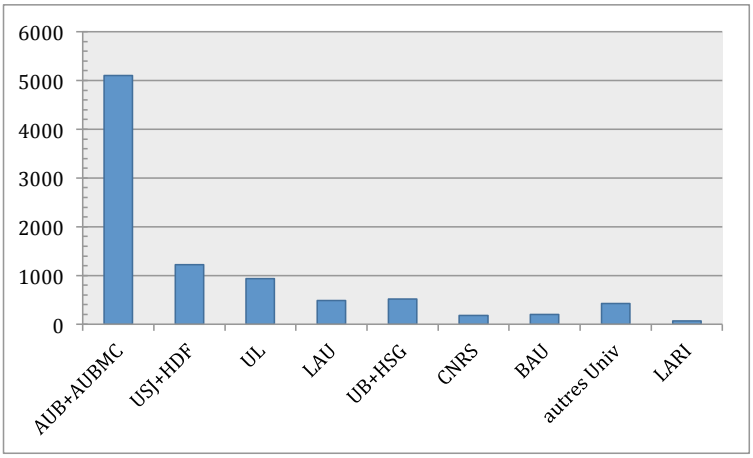


FIGURE 3 – Production scientifique des principales institutions libanaises (2000-2011). *Source : base WoS, traitement C. Tayoun / R. Arvanitis. Juillet 2012.*
AUB et AUBMC = Université américaine de Beyrouth ; USJ et HDF = Université Saint-Joseph et Hôtel-Dieu de France ; LAU = Université libano-américaine ; UB et HSG = Université Balamand et Hôpital Saint-Georges ; CNRS = Conseil national de la recherche scientifique (quatre centres de recherche) ; BAU = Université arabe de Beyrouth ; LARI = Institut de recherches agricoles

Le profil scientifique du Liban saisi par ses publications indexées dans le Web of Science est assez différent de celui des pays arabes. En effet, ces derniers ont une spécialisation très forte dans les sciences de l'ingénieur et sciences de la matière, alors que le Liban (comme aussi la Tunisie parmi les pays arabes) a un profil plus fortement orienté vers les sciences médicales et la biomédecine (Arvanitis, 2007).

De plus, nous pouvons noter que la part du Liban dans la production mondiale (que nous avons estimée sur les indicateurs publiés par *Scimago*[11] à partir des publications dans la base SCOPUS) a augmenté de 30 % en dix ans entre 2000 et 2010, pour représenter 0,344 pour mille, une proportion honorable pour un pays de plus de 4 millions d'habitants et probablement autour de 1 200 chercheurs équivalents temps plein. Ce chiffre est en forte progression par rapport à 1999 (0,08 pour mille) et 2004 (0,13 pour mille)[12] ; certains domaines ont connu une progression spectaculaire jusqu'à deux à trois fois supérieure à la production mondiale dans certains domaines comme les mathématiques et surtout les sciences informatiques (+ 329 %), les sciences sociales (+ 333 %), les sciences de l'ingénieur (+ 259 %), la biologie (+ 245 %), et les sciences agricoles (+ 221 %)[13]. Ces progressions se traduisent aussi dans les projets de recherche financés par le CNRS, comme nous l'indiquerons plus loin.

11. Country Rankings : http ://www.scimagojr.com/countryrank.php.
12. Calculé par l'OST pour le projet ESTIME (Gaillard, 2007). L'estimation était effectuée à partir des données du Web of Science qui a une base de revues plus restreinte que Scopus. *Cf.* Notice méthodologique publiée sur le site www.estime.irf.fr.
13. Calculs des auteurs sur la base des articles indexés dans le Web of Science 2000-2011.

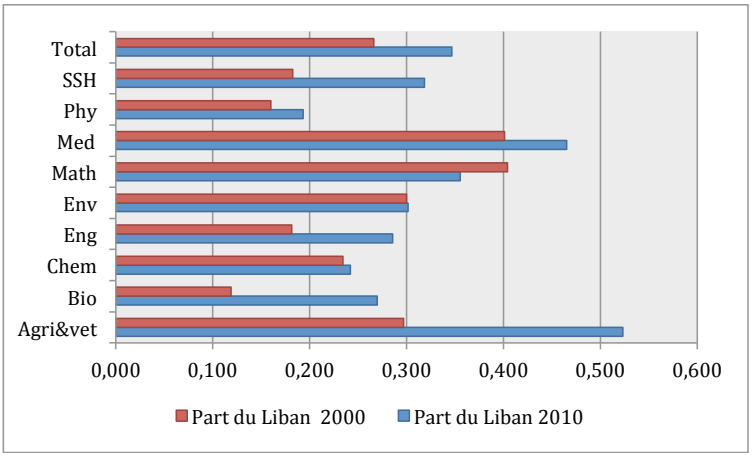


FIGURE 4 – Part du Liban dans la production mondiale (comparaison de la production annuelle dans SCOPUS en 2000 et en 2010). Chiffres pour mille. *Source : Indicateurs Scimago, base SCOPUS. Interrogation octobre 2012*

2.1 Les universités

Jacques Gaillard (2010) souligne le caractère essentiellement universitaire du système libanais de recherche. Le pays compte 42 universités, toutes privées en dehors de l'Université libanaise, dont douze d'entre elles comptent des facultés de science ou de sciences de l'ingénieur. Cependant, comme le montre la figure 1, la production scientifique se concentre dans quelques universités : l'Université américaine de Beyrouth (AUB) qui compte aussi un hôpital universitaire de haut niveau, l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ) à laquelle est aussi rattaché l'hôpital universitaire Hôtel-Dieu de France (un des plus grands du pays) [14], l'Université libanaise (publique), l'Université libano-américaine (LAU), l'Université Balamand dont le campus principal se trouve près de Tripoli et à laquelle est affilié l'hôpital Saint-Georges et l'Université arabe de Beyrouth (BAU), fondée comme filiale de l'Université d'Alexandrie en Égypte qui accueille essentiellement des étudiants de langue arabe mais qui depuis quelques années a acquis une entière autonomie. Le tableau suivant permet de détailler la situation de ces principales institutions.

14. Les deux premières facultés de médecine libanaises ont été fondées en 1867 (pour celle de l'Université américaine dont elle faisait partie intégrante de la création même de l'université) et l'autre en 1883 (FM de l'université Saint-Joseph, soit huit ans après la fondation de l'université).

Tableau 1 – Institutions effectuant de la recherche au Liban (en fonction de leurs publications scientifiques)

Universités ou centres de recherche	Localisation	Publications annuelles 2009-2011[1]	Personnel R&D FTE[2]	Dépenses de R&D [2]	Personnel enseignant total [3]	Étudiants [3]	Année de fondation
American University of Beirut (AUB) + Centre médical AUB	Beyrouth	265	100	17,8	813	7 000	1866
Université libanaise (UL)	Beyrouth, Tripoli et autres sites	122	150	11,4	4 400	73 000	1953
Université Saint-Joseph (USJ) + Hôtel-Dieu	Beyrouth et autres sites	65	90	8,0	1 830	9 400	1875
Lebanese American University (LAU)	Beyrouth et autres sites	65	10	Ensemble 6,0	180	6 300	1924
Université Balamand (BU) + hôpital Saint-Georges	Tripoli	38	20		940	2 800	1988
Beirut Arab University (BAU)	Beyrouth	17	10		670	11 000	1960
34 autres universités	Divers sites (Beyrouth et Mont Liban)	55	Sup. à 50		4 900	39 000	3 ou 4 par an depuis 1996

CNRS : 4 centres de recherche	Divers sites	21	50	5,5			
LARI (agriculture)	Tal Amara		55	5,2			
IRI (Industrie)	Beyrouth		10	0,3			
5 autres centres de recherche	Beyrouth et Mont Liban		30				

1. Publications dans WoS, traitement Claude Tayoun

2. Estimations publiées dans Gaillard (2007)

3. Données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Plusieurs autres universités ont créé des directions de la recherche, comme l'université Saint-Esprit du Kaslik ou l'université Notre-Dame (NDU), université pontificale fondée par les frères maristes, mais leur contribution à la recherche est encore modeste et repose sur quelques enseignants-chercheurs. Sur une période de onze ans (2000-2011) [15], leur production représente moins de 5 % des publications. Au contraire, les cinq principales universités de recherche représentent, dans cette même période, 94,6 % de la production, une concentration donc de la recherche qui est stable au cours du temps, et massivement implantée à Beyrouth.

L'importance de la recherche dans les universités est sans rapport avec leur nombre d'étudiants. En effet, l'Université libanaise est la plus importante (73 698 étudiants en 2011-2012), suivie de l'Université arabe de Beyrouth (11 392 étudiants), l'université Saint-Joseph (9 362 étudiants), l'Université américaine de Beyrouth (7 826 étudiants), l'université Notre-Dame (6 827 étudiants), l'université Saint-Esprit Kaslik (6 645 étudiants) et l'Université libano-américaine (6 320 étudiants) [16].

Les deux principales universités privées du Liban, en matière de recherche, sont parmi les plus anciennes universités de la région. L'actuelle Université américaine de Beyrouth (AUB) a été fondée en 1866 comme Syrian Evangelical College, suivie par la création de l'université Saint-Joseph (USJ) en 1875 fondée par les pères jésuites. La concurrence entre les deux universités est réelle même si elle est niée par leurs autorités respectives ; dans cette course, c'est toujours l'AUB qui ressort très fortement en premier, notamment du fait de son assise économique auprès des élites économiques

15. Nous utilisons à partir d'ici les données d'un fichier de production issu du Web of science dont les affiliations ont été nettoyées et corrigées par Claude Tayoun que nous remercions. Le fichier comporte 8 007 références d'auteurs ayant des affiliations au Liban sur la période 2000-2012, ce qui correspond à 18 836 adresses d'affiliations (libanaises et des coauteurs étrangers) et permet d'examiner différences facettes de la production d'auteurs affiliés à des institutions libanaises.

16. Statistiques du *Rapport statistique*, 2010-2011, Centre de recherche et de développement pédagogique (CRDP), issu du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [en ligne]. Citées par R. Dimassi (travail de recherche en cours).

et des entreprises. Elle est ainsi devenue, après la guerre civile, la principale université d'élite du pays, comme en témoigne le choix de cette université dans les vœux d'intégration des élèves du secondaire dans les écoles les mieux cotées – y compris dans le lycée des jésuites – et le premier employeur au Liban après la compagnie aérienne Middle East. L'USJ a joué un rôle historique essentiel dans la formation des élites politiques et a été jusqu'à la guerre civile, un haut lieu de formation du personnel politique de l'État (Kabbanji, 2012). En témoigne encore l'importance de sa faculté des sciences politiques et de droit. Par contre, contrairement à l'AUB qui détient la palme du principal producteur d'articles et ouvrages scientifiques avec 63,7 % de la production sur la période 2000-2011, l'USJ se contente d'un modeste 15,5 % de la production d'articles au Liban [17]. La langue anglaise et le fait que les enseignants de l'AUB soient formés souvent aux États-Unis ou en Europe explique en grande partie leur facilité dans la publication d'articles de revues en anglais.

Cette inégalité est étonnante quand on sait que les deux universités ont une taille sensiblement similaire ; elle a fait l'objet d'une évaluation approfondie demandée par le nouveau recteur de l'USJ en 2012 et elle est source d'inquiétude parmi le corps professoral de cette université. Le rapport remarquable (et non publié) de cette évaluation, basée sur 92 entretiens menés en interne, des réunions nombreuses et une série de travaux de fond, examine les différentes faiblesses de la recherche scientifique au sein de l'USJ [18]. Il y est proposé des changements de structure pour améliorer la situation de la recherche et encourager les universitaires titulaires « cadrés » à publier de manière plus systématique. Le plus surprenant est une liberté de ton rare et une perception aiguë de la fragilité de la situation actuelle. Il faut aussi remarquer que l'USJ compte à son actif, une récente faculté des sciences orientée vers la recherche mais qui ne compte que 24 professeurs titulaires ou « cadrés » selon l'expression qu'utilise cette université. Cette faculté, de plus, a des liens très étroits avec un grand nombre d'entreprises qui financent des travaux de recherche (chimie, agroalimentaire) et des orientations de recherche qui tiennent compte de l'univers industriel. La même université a fondé l'incubateur d'entreprises Berytech qui est aujourd'hui l'un des plus dynamiques autour de la Méditerranée (Hanafi et Arvanitis, 2013, p. 47). De son côté, l'AUB a eu, paradoxalement, moins de succès dans ses contacts avec les entreprises malgré l'existence d'un centre pour la promotion de l'entreprenariat [19]. Pourtant sa « clientèle » est bien l'élite économique du pays. Mais les orientations de la recherche sont finalement plutôt fondées sur une conception de la recherche où le lien avec les entreprises, sans être refusé, est accessoire.

De manière plus générale, la recherche dans les universités – en dehors des exemples que nous avons cités ci-dessus – est très fortement liée au besoin d'avancement des professeurs bien plus qu'à la pertinence des sujets pour le pays. Nous savons ce que

17. Nous calculons ces données à partir de notre base de données sur les publications dans le Web of Science 2000-2011.

18. Il faut rappeler que l'université Saint-Joseph avait demandé un rapport d'évaluation à l'Agence d'évaluation de la recherche française (AERES) en 2009, malheureusement superficielle, se contentant de reproduire les lieux communs qui ont cours au sein de l'Université.

19. Le Center of Entrepreneurship and Innovation a été créé le 10 juillet 2008 par la signature d'un accord entre « Olayan Business School » de l'AUB et la Fondation Mohammed-Bin-Rashid-Al-Maktoum de Dubaï qui a fait un don d'environ $5 millions pour sa création. Le cœur des études porte sur l'entrepreneuriat régional et fournit des analyses économiques par secteur et par pays.

cette affirmation a de polémique et qu'il existe de nombreux contre-exemples. Cependant, après avoir effectué une enquête approfondie auprès des enseignants dans trois universités (AUB, USJ et UL), ce constat apparaît comme une évidence : le produit de la recherche (le seul ayant une valeur aux yeux des universitaires car se traduisant en termes de promotion), ce sont les publications dans des revues cotées (à fort « facteur d'impact »), de langue anglaise et nombreux furent les témoignages de professeurs nous indiquant que ces revues sont souvent réticentes à mentionner la spécificité locale, les références à la vie politique et sociale du pays, notamment dans les sciences sociales [20]. De même, nous avons constaté la marginalisation de la langue arabe, même dans le domaine des sciences sociales et des humanités (Hanafi et Arvanitis, 2013) qui, dans le Maghreb, sont plus souvent publiées en langue arabe (Arvanitis, Waast et Al Husban, 2010). L'obligation de publication dans le cadre des revues « à facteur d'impact » s'impose aux auteurs et les rend prisonniers d'une logique qui les place dans une hiérarchie des savoirs sur laquelle ils ont peu de prise, comme le soulignait W. Keim (2010) pour les sciences sociales dans les pays non hégémoniques.

D'autres différences entre les deux universités sont importantes à mentionner. L'AUB est anglophone et les cours sont dispensés en anglais ; elle est largement interconfessionnelle et sa base de recrutement est constituée non seulement des enfants de l'élite mais d'une quantité importante d'enfants des classes moyennes (et parfois populaires) dont les notes permettent d'accéder à des bourses. L'USJ, plutôt francophone, même si elle prône le multiconfessionnalisme et la tolérance, demeure encore très marquée comme une université à orientation religieuse : son recteur est d'ailleurs un père jésuite. La guerre civile a profondément marqué ces institutions et un des effets collatéraux de la guerre a été un affaiblissement de l'USJ qui ne détient plus ce quasi-monopole de la formation de l'élite politique (dans le cabinet ministériel de 2014 seulement deux ministres sont issus de l'USJ). De plus, l'USJ ressent plus fortement la pression exercée par la marchandisation du secteur de l'enseignement supérieur, dénoncée par J. Kabbanji (2012). Moins coûteuse que ses concurrentes anglophones (AUB et LAU), l'USJ consent à ouvrir ses portes aux classes moyennes, rôle autrefois dévolu aux plus petites universités privées ainsi qu'à l'Université libanaise. Tout porte à croire que la classe moyenne est aussi la plus fragilisée par la situation de crise politique permanente que vit le Liban depuis l'assassinat de Rafic Hariri (2006). En tout cas, 32 % des étudiants de cette université envisageaient de partir à l'étranger poursuivre leurs études mais surtout y rechercher un emploi (Kasparian, 2006) même si plus rares étaient ceux effectuant les démarches pour le faire.

Une autre différence fondamentale entre l'AUB et l'USJ est l'obligation de publier. L'AUB impose une norme depuis longtemps pour garder son emploi ou obtenir une promotion : celle d'un certain nombre d'articles publiés dans des revues reconnues ou d'ouvrages imprimés (plutôt dans les sciences sociales et les humanités). Malgré les précautions exprimées par la direction des facultés pour ne pas s'en tenir au décompte des publications et effectuer des évaluations qualitatives, les professeurs eux-mêmes

20. Nous sommes ici dans un cas de figure typique de l'opposition des profils de carrière des universitaires qui s'investissent presqu'exclusivement sur la recherche et ceux qui construisent des carrières autour de plusieurs activités pédagogiques, de recherche et de service, comme les signalent S. Louvel et A. Valette (2014) dans le cas français.

ont tendance à compter le nombre d'articles en appliquant la règle de « un papier par an » ; ainsi, au bout de sept ans, l'enseignant qui n'a pas publié un minimum de sept articles est renvoyé de l'Université. Cette norme assez violente explique sans doute une grande part de l'incitation à la publication. Mais elle s'insère dans une vision d'ensemble de la recherche « académique » où le principal objectif reste la publication des résultats dans les revues à fort facteur d'impact. De son côté, l'USJ ne tient pas véritablement compte de la recherche dans la promotion et la carrière des enseignants-chercheurs, malgré les incitations fortes exprimées par diverses instances de cette université, aspect qui a été souligné par le groupe de travail interne qui a effectué une évaluation des activités de recherche. En rester là serait difficilement tenable dans un contexte où la publication obligatoire pour la promotion est aussi en train de devenir la norme dans plusieurs grandes universités publiques au Proche-Orient.

Rappelons que l'AUB et l'USJ sont certes des universités de statut privé mais elles sont avant tout des institutions qui sont censées ne pas faire de profits. La recherche n'a donc pas à se justifier en termes économiques : par contre elle doit pouvoir se financer et surtout créer une infrastructure de moyens. De ce point de vue, les deux institutions ont sans aucun doute, sous des modalités différentes, créé des plateformes instrumentales solides avec des équipements de haut niveau. On aurait plutôt ici une inflation d'équipements de ce type (nous avons vu, par exemple trois équipements de RMN dans une aire urbaine réduite, de moins de 10 km^2 – sans compter les RMN à usage médical). L'absence de mutualisation des grands équipements est le produit de cette fragmentation de l'espace universitaire. Remarquons qu'en termes de financement de la recherche, les deux universités connaissent une différence importante : bien que le budget propre de l'université dédié à la recherche soit à peu près le même dans les deux universités (autour de 1 million de dollars – en dehors de la faculté de médecine de l'AUB qui dispose d'un fonds propre additionnel d'environ US$ 250 000 annuels, constitué par des retenues sur les salaires des enseignants-chercheurs de l'hôpital) et qu'il serve dans les deux cas à financer des projets de recherche par appel à projets en interne, l'AUB semble plus efficace pour gérer les financements externes dont le montant cumulé avoisine les 7 millions de dollars annuels (l'AUB a enregistré 306 projets à financements externes entre 2007 et 2011) (Hanafi, Arvanitis et Baer, 2013). L'USJ n'a pas de mécanisme permettant de faire le décompte des financements externes mais au vu de la diversité des projets identifiés (TEMPUS, projets FP7, CEDRE, projets de l'ANR française, AUF, USAID, etc.), les montants doivent se situer dans des valeurs proches.

Bien après les universités privées, en 1951, l'Université libanaise (UL) a été créée comme université publique pour leur faire contrepoids et dès sa création a voulu être un pôle d'intégration et de formation interconfessionnel. L'UL était le lieu de tous les débats politiques (Favier, 2004). Elle a été le lieu où se sont exprimées les luttes estudiantines, la lutte politique et la guerre ayant souvent trouvé un terrain fertile parmi une population estudiantine qui en 1958 puis en 1975 a été fortement mobilisée ; c'est encore cette seule université publique qui regroupe pratiquement la moitié de la population étudiante du pays, malgré la multiplication des petites universités privées. L'UL fondée en 1951 était l'université pour « les classes moyennes ». Cette assertion

est confirmée par la gratuité des études à l'UL et l'importance de sa population estudiantine. Elle a été – et demeure – certainement une des principales institutions éducatives du pays et permet à des familles de revenus modestes d'y accéder. Au moment de sa création, le projet d'une université nationale est fortement cadré par sa position vis-à-vis des universités existantes et ses promoteurs font leur possible pour « créer des branches non disponibles dans les autres universités » ; c'est ainsi que le premier recteur de l'université, Fouad Ephrem Boustany, s'est longtemps opposé à la création d'une faculté de médecine pour ne pas entrer en concurrence avec l'AUB et l'USJ (Favier, 2004, p. 71-72). La pleine constitution de l'Université peut être située en 1959 avec la création de 3 facultés et d'un Institut des sciences sociales. La guerre civile marque une très profonde rupture car l'Université a été divisée en campus dispersés (Est et Ouest de Beyrouth). Cependant, les écoles et facultés se sont regroupées partiellement et, depuis quelques années, l'École doctorale en science et technologie a créé une vaste plateforme regroupant l'essentiel des étudiants en sciences situés à Beyrouth (à El Haddath).

Cet effort est soutenu par le Conseil national de la recherche scientifique qui finance de nombreuses bourses de recherche pour des étudiants et des projets soumis au programme de soutien à la recherche de cet organisme. De plus, l'École doctorale s'appuie sur des bourses attribuées à des étudiants en Master et Doctorat pour des séjours d'étude surtout en France avec des financements français ou franco-libanais (AUF, ambassade de France, programme CEDRE). La création de cette école doctorale multidisciplinaire apparaît comme une véritable révolution dans l'organisation au sein de l'Université libanaise et « a pu être réalisée grâce à la mise en place du système LMD qui a créé un terrain propice à la réforme [21] ». Enfin, le projet aurait abouti car « ce fut la volonté de notre Recteur qui a donné beaucoup d'importance à la recherche ». La directrice insiste sur le rôle de pivot que jouent les étudiants, « pièce maîtresse de ce dispositif. En créant des laboratoires, des plateformes, ils viennent ici travailler toute la journée, ils sont intégrés dans des équipes de recherche. De plus, l'implication des étudiants et leur appui (bourses et conditions de travail) sont quelque chose de facile à valoriser ».

L'enjeu n'est pas seulement financier, même si la meilleure visibilité permet un meilleur accès aux financements ; il est de transformer la recherche au sein de l'Université libanaise qui jusque-là, y compris dans les sciences expérimentales, était pensée et réalisée comme une activité individuelle, comme le confirmait aussi le travail de terrain de J. Gaillard (2007) et Kabbanji (2010). Malgré la courte vie d'un comité central de recherche entre 2001 et 2006 qui a distribué des fonds sur projets à plus de 500 propositions, la recherche n'avait pas réussi à se consolider. Nombreux sont les chercheurs qui en réalité ne sont pas du personnel permanent de l'université tandis que « la vieille garde » de professeurs titulaires semblerait moins intéressée par la recherche (Kabbanji, 2010). Le projet de l'École doctorale faisait d'ailleurs partie des recommandations d'un rapport interne d'évaluation de la recherche (jamais rendu public) (Gaillard, 2007) qui mentionnait aussi la formation d'unités associées au CNRS, programme qui en effet a été mis en place par le CNRS, le développement d'une base de données des enseignants et étudiants (toujours inexistante), l'appui à des projets de

21. Interview Z. Saad, 20 juillet 2011.

recherche dans des domaines de pointe, en s'appuyant sur un ensemble d'équipements (plateforme qui est aujourd'hui une réalité) et un mécanisme de financement par projets de recherche qui, aujourd'hui, n'existe toujours pas. Remarquons que l'école doctorale en sciences sociales de l'UL est aussi dans une phase de restructuration qui, à ce jour, n'a pas encore porté ses fruits avec la même rapidité, notamment du fait d'une plus grande dispersion des effectifs dans ces domaines.

Pour terminer notre rapide tour d'horizon des principales universités, nous pouvons signaler deux universités qui ont une activité de recherche visible dans les bilans bibliométriques : l'Université libano-américaine (LAU) et l'Université arabe de Beyrouth.

L'Université libano-américaine (LAU) dont le précurseur fut un collège presbytérien de filles fondé en 1924, a obtenu son statut d'établissement d'enseignement supérieur en 1996 et compte aujourd'hui 7 facultés. L'Université affichait un peu moins de 5 000 étudiants en 2007. Après 2004, l'un des objectifs de son processus d'accréditation par un organisme américain a été d'intégrer la recherche dans l'enseignement. Cependant, en dehors de certains domaines particuliers (informatique et quelques domaines en pharmacie, médecine, psychiatrie, psychologie et système de santé publique), la recherche reste une activité marginale à la LAU.

L'Université arabe de Beyrouth, autrefois filiale de l'Université d'Alexandrie fut créée comme contrepoids aux universités chrétiennes. Elle a longtemps attiré une majorité d'étudiants palestiniens. Malgré une croissance ralentie, elle demeure une université importante dans le paysage institutionnel par son nombre d'étudiants et sa spécificité (cours en arabe, notamment) ; progressivement, elle structure sa recherche notamment autour des disciplines physiques, chimiques et sciences de l'ingénieur.

La grande nouveauté dans le paysage universitaire est l'apparition des petites universités privées. L'une d'entre elles, la Lebanese International University (LIU) marque une progression très rapide et en sept ans s'approcherait de la taille de la BAU en nombre d'étudiants (Kabbanji, 2012). En tout état de cause, elle commence à apparaître parmi les institutions déposant des projets de recherche au CNRS dans le domaine biomédical.

L'intérêt renouvelé pour la recherche fait partie d'un processus de reconstruction du pays après la guerre civile (1975-1990). La recherche est perçue comme nécessaire autant dans les universités (privées) d'élite du pays qu'à l'Université libanaise (publique). Elle est en partie un sous-produit de la croissance des universités qui tentent de consolider leur niveau international en favorisant la recherche. Cependant, les orientations de la recherche universitaire se décident finalement assez peu au niveau universitaire puisque les stratégies, quand elles existent, se bornent à faciliter la volonté individuelle des enseignants de poursuivre leurs travaux de recherche particuliers. L'un des moteurs de la production scientifique est certainement l'obligation de publier pour la promotion dans la carrière académique. Enfin, il faut souligner que par la prédominance des recherches biomédicales dans la recherche universitaire au Liban, cette question de la pertinence de la recherche et des stratégies à poursuivre s'est posée

tardivement et de manière très inégale selon les institutions [22]. L'évidence de l'intérêt d'une recherche médicale qui, de plus, publie beaucoup a servi d'écran à la réflexion des acteurs de la recherche. Historiquement, cette question « stratégique » ne s'est posée qu'à propos de la recherche à l'Université libanaise et à travers la promotion de la coopération internationale par le CNRS libanais, c'est-à-dire quand les institutions publiques se sont engagées dans le soutien à la recherche.

Ainsi, la recherche universitaire du Liban semble tout à fait correspondre à ce constat important que faisait Roland Waast (2006) : la recherche ne peut être que le produit d'un pacte que doit sceller la société (ses élites, ses corps constitués, ses organes politiques, ses institutions d'enseignement supérieur) avec ses chercheurs pour que ceux-ci obtiennent les conditions d'exercice d'une recherche vivante, diversifiée, ouverte, libre et correctement soutenue financièrement. L'exemple de la Tunisie, même au-delà de la période autoritaire, ou encore ceux de l'Afrique du Sud ou d'Israël (pays que nous mentionnons bien qu'il soit devenu un sujet tabou au Liban alors même que des fonctionnaires libanais n'hésitent pas à le mentionner quand il est question de recherche), font partie de ces exemples qui correspondent bien à ces situations où société et savoir vont de pair, où l'enjeu stratégique de la recherche est saisi par les institutions nationales pour affirmer – comme le souligne Antoine Zahlan – la souveraineté nationale. Question qui va au-delà du Liban et même de la question somme toute administrative de l'intégration de la recherche dans les universités. Question à laquelle le CNRS, seule institution politique de recherche dans le pays, a tenté de répondre durant plus de cinquante ans.

2.2 Le CNRS et ses programmes de soutien à la recherche

Une deuxième source de renforcement de la recherche est l'appui du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) qui cumule trois fonctions : agence de financement de la recherche, que nous examinerons dans cette section, centre de recherche (en fait le CNRS regroupe quatre centres de recherche) et conseil (*majliss*) de science et de technologie chargé de coordonner les activités de recherche au niveau national et d'établir la politique nationale en matière de recherche que nous évoquerons ci-dessous (Gaillard, 2007 et 2010).

Dans sa fonction d'agence de financement, le CNRS distribue des subventions de recherche sur appel à projets soumis par les universités et les centres de recherche depuis 1960. Le programme de financement a duré quinze ans jusqu'à la période 1975-1992 et s'est interrompu *de facto* du fait de la guerre civile. Le nouveau programme de soutien a repris en 1998. En poursuivant cette consolidation, en 2005-2006, le CNRS a développé une politique nationale de science et technologie dont la mise en application a été stoppée avec l'assassinat du président Rafic Hariri en février 2006. Après cette période la situation budgétaire du CNRS devient bien plus difficile.

Le fonds de financement de la recherche subventionne des projets de recherche de petite taille régulièrement depuis 1998. Son objectif était de financer des recherches

22. La question de la mesure de la productivité des médecins publiants est loin d'être simple. Une revue des travaux menés dans ce sens conclut sur l'ambiguïté des mécanismes de promotion et de leurs effets sur la production dans les hôpitaux universitaires (Akl *et al.*, 2012).

dans différents domaines avec des montants faibles. Il fallait relancer la recherche, assurer son maintien au sein des universités et des centres de recherche. De ce fait le fonds était – et reste – assez ouvert en termes de thématiques et pendant longtemps il a été peu compétitif car, dans les faits, presque tous les projets présentés étaient financés (des montants autour de 2 000 euros par an). En 2000, une réorganisation de l'appel à projet a été entreprise, les comités qui sélectionnent et évaluent les projets se sont consolidés et c'est le conseil d'administration qui prend la décision d'attribuer la subvention. Ce programme de financement par projets (GRP) a été accompagné d'un programme de financement d'unités associées (ARU) qui permet de financer des projets se déroulant entre plusieurs institutions. À partir de 2004, le programme s'est ouvert aux sciences sociales et humaines, ce qui a nécessité une modification de la loi régissant le CNRS. Le programme a certainement un effet structurant sur la recherche dans le pays. D'une part, obtenir une bourse du CNRS est un label de qualité plus qu'une manne financière, les montants étant faibles. De plus, il s'agit du seul programme national de financement de la recherche. L'AUB, par exemple, complète souvent les financements des projets qui ont été d'abord sélectionnés par le CNRS. Enfin, la demande des projets doit aussi émaner des institutions et non pas de chercheurs individuels, ce qui oblige l'institution de rattachement d'être tenue au courant de la demande, de l'approuver et, par voie de conséquence, de la gérer de manière visible.

Tableau 2 – Distribution du soutien financier du CNRS selon les différentes disciplines (2007-2011)

Discipline	Nombre de projets	Subventions en millions L. L.	Pourcentage de subventions totales
Informatique, ingénierie et sciences fondamentales	128	2000	35,6
Sciences médicales, santé publique et biologie	96	1800	31,7
Environnement et ressources naturelles	49	850	14,7
Agriculture et technologie alimentaire	33	600	10,5
Sciences humaines et sociales	45	430	4,5
Total	346	5680	100,0

Source : données extraites du Five Years Report, 2007-2011, National Council for Scientific Research (CNRS), p. 12-14

Note : montants estimés

Dans les sept années qui ont suivi la réorganisation du programme (2000-2006), 614 projets ont été approuvés pour un budget total de US$ 3,2 millions. À cette époque, le taux de sélection était autour de 48,5 %, ce qui représentait un taux assez élevé d'acceptation. Sur la période suivante (2007-2011), le CNRS a dépensé un budget total de US$ 3,782 millions, dans 14 institutions académiques et de recherche (tableau 2). On note donc une baisse du financement du CNRS en termes monétaires réels car l'inflation était de 1,3 % en 2000-2006 et de 5,7 % en moyenne en 2007-2011, notamment du fait des 10 % d'inflation en 2008 suite à la crise financière mondiale. Enfin le nombre moyen de projets financés par an est passé de 87 projets en moyenne par an à 69 projets. L'année 2013 a été particulièrement mauvaise pour le CNRS qui a « perdu » près d'un tiers de son budget de financement, rétabli partiellement l'année suivante. Là encore, comme nous le précisions au paragraphe précédent, en période d'instabilité politique, la recherche n'est pas une priorité politique importante pour le gouvernement (un gouvernement d'ailleurs « de service » puisqu'il a fallu presque un an et demi pour le former après la crise politique de 2011).

En 2013, US$ 1,1 million ont été alloués pour financer 36 nouveaux projets : le taux de succès des projets s'est nettement resserré par rapport au début de la décennie puisqu'il est de 31,5 % de projets [23] acceptés contre près de 50 % en 2000.

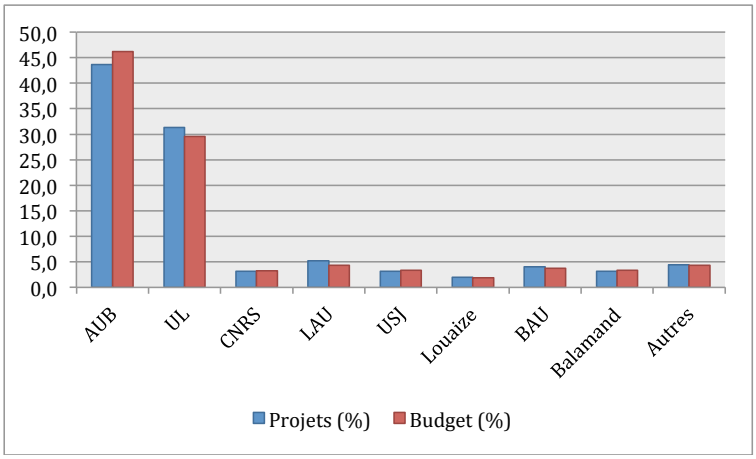


Figure 5 – Nombre de projets (en pourcentage du total de projets acceptés) et pourcentage du financement du programme de financement du CNRS (GRP) 2010-2013. *Source : CNRS*

Les projets se concentrent autour de quelques institutions : l'Université américaine de Beyrouth a profité de presque la moitié de ces subventions (44,6 % en 2007-2011), suivie de l'Université libanaise (27,6 %) et des centres de recherche du CNRS (8 %). Il est remarquable que l'USJ obtienne moins de projets (3,6 %) que l'Université Balamand (4,6 %) pour se situer au même niveau de financements reçus que l'Université libano-américaine (3,2 %). Les chercheurs de l'USJ préfèrent nettement les financements bilatéraux et autres financements. De même, la figure 4 montre la distribution sur

23. On se rapproche ici des taux communément pratiqués dans la plupart des pays de l'OCDE ou dans les institutions internationales.

les trois dernières années. Les chercheurs des centres de recherche du CNRS semblent également avantagés eu égard notamment à leur nombre relativement faible. Remarquons enfin que la distribution par institutions est sensiblement la même depuis 2000 malgré la plus importante institutionnalisation et structuration de la recherche qui s'est produite au cours de la décennie écoulée.

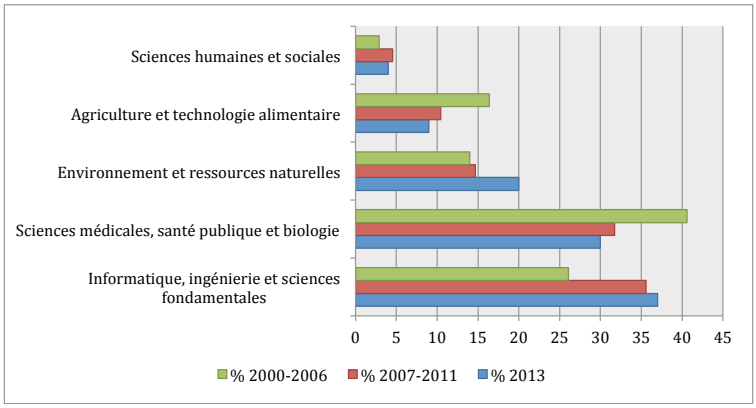


Figure 6 – Distribution des subventions par disciplines. Comparaison des périodes 2000-2006, 2007-2011 et année 2013. *Source : CNRS*

Par contre la distribution par domaines disciplinaires a sensiblement varié (figure 5). Les sciences médicales autrefois dominantes, sont maintenant moins importantes que les sciences de base et les sciences de l'ingénieur (une baisse de 20 % au profit essentiellement des sciences de base et de l'ingénierie qui augmentent de plus de 30 %). Cette modification reflète un certain rééquilibrage de la recherche dans les universités qui provient du renforcement des disciplines autres que médicales. Le nombre et la qualité des projets n'ont pas diminué, d'après les observations des gestionnaires du fonds. Au contraire, la concurrence étant plus forte, la qualité se serait plutôt améliorée. En bref, ce que reflète ce changement est un renforcement de la recherche académique. Seule la faiblesse des moyens du CNRS freine leur expansion sur financement national.

Le CNRS attribue aussi des bourses à des étudiants pour effectuer des doctorats à l'étranger ou au Liban. Depuis son lancement en 1962 (jusqu'en 2012), le CNRS a distribué 999 bourses pour étudier à l'étranger. Pendant la période 1999-2012, parmi les 277 bourses, 244 l'ont été pour des doctorats en France, 14 en Angleterre ainsi qu'aux États-Unis, Canada et Belgique (5 dans chaque pays). Des bourses sont aussi attribuées à des étudiants inscrits à l'étranger qui effectuent leurs travaux au Liban. Enfin depuis 2001, le CNRS attribue des bourses (programme « Bourses pour l'excellence ») aux meilleurs lauréats du baccalauréat.

2.3 Les centres de recherche publics

Une troisième source d'activités de recherche provient des centres de recherche appliquée, dont quatre appartiennent au CNRS, et du Centre national de recherche agronomique qui appartient au ministère de l'Agriculture. Ces différents centres de recherche sont orientés vers des missions de suivi et sur le maintien d'une base d'in-

formation pertinentes concernant les ressources nationales (sécurité alimentaire et agriculture, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement, observation de la faune et la flore, cartographie, suivi des radiations nucléaires, etc.). Ils ont aussi une mission d'appui à la législation et de soutien des politiques nationales. Le tout qui supposerait des moyens largement supérieurs à ceux disponibles. Le CNRS et le Centre de recherches agricoles (LARI) disposent, à eux deux, d'un total ne dépassant pas vingt-cinq chercheurs. Le budget de ces centres publics provient pour l'essentiel de l'État, notamment en ce qui concerne les salaires. S'ajoutent quelques autres centres dont la mission principale n'est ni l'enseignement ni la recherche comme l'IRI (institut de normalisation industrielle et de contrôle au profit de différents ministères), la CAS (agence officielle de statistiques économiques et démographiques) et quelques autres rares unités. Il est important à ce propos de signaler qu'en 2012, comme pour l'université publique, les salaires du CNRS ont été réévalués et les plans de retraites revalorisés, ce qui devrait rendre de nouveau attractifs les emplois dans le secteur universitaire.

Notons que certains de ces centres de recherche publics, bien que de proportions modestes, ont des trajectoires historiques longues. C'est le cas d'un des quatre centres du CNRS, le centre de recherche en géophysique fondé en 1975 mais qui fait suite à l'Observatoire de Ksara (1920-1975) lequel était dirigé par des jésuites et qui pendant de longues années a été le seul observatoire de la Méditerranée orientale. Le centre de recherche agronomique remonte à la création de la station agronomique de Tal Amara dans la Vallée de la Bekaa après l'indépendance (1946) comme centre de formation, soutenu par l'assistance technique française. Le centre de recherche en télédétection, le centre de recherches marines de Batroun et la Commission libanaise pour l'énergie atomique (créée en 1996 avec l'appui de l'AIEA) ont été fondés comme centres du CNRS.

La guerre civile a interrompu l'activité de ces centres. Ainsi par exemple, le centre de recherches marines a été déplacé de Batroun à Jounieh (plus près de Beyrouth) pendant la guerre et il a récupéré son emplacement originel à Batroun après la guerre. De par leur taille réduite, ces centres restent fragiles comme le prouve la mésaventure d'un cinquième centre du CNRS spécialisé dans les énergies renouvelables. Un fond saoudien avait financé ce centre mais a participé ensuite à sa mort puisque ses neuf chercheurs ont été embauchés pour travailler en Arabie saoudite. Récemment encore, le CNRS s'est prononcé contre des financements importants de ce type qui risquent toujours de mettre en danger l'existence même des centres.

Les quatre centres du CNRS sont très fortement impliqués dans des activités sur financement international à travers la coopération par exemple avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Union européenne, la coopération bilatérale italienne et française, ainsi que de nombreuses institutions internationales : le CIHEA, la FAO, le PNUD, l'ICARDA, l'ACSAD et la Banque mondiale. Sans ces financements, les projets auraient été de faible ampleur.

Une situation similaire prévaut à l'Institut libanais de recherches agricoles (Lebanese Agricultural Research Institute – LARI) qui dépend du ministère de l'Agriculture et qui est la seule institution publique dédiée à la recherche (mais pas la seule institution

travaillant dans le domaine agricole : les facultés d'agriculture de l'AUB et de l'UL sont importantes et les centres du CNRS travaillent également sur les ressources y compris agricoles comme les sols, la fertilisation, etc.). Mais au LARI les chercheurs confirmés dédient environ 60 % de leur temps à la recherche. Par ailleurs, jusqu'en 2006, le LARI était exclusivement financé par les fonds publics. Ce n'est que très récemment qu'il s'est mis à rechercher des participations dans des projets internationaux (Gaillard, 2007, p. 28 *sq.*).

2.4 Les centres de recherche privés

Le dernier pôle de croissance de la recherche que nous devons mentionner est constitué d'une multitude de centres privés de recherche, notamment sociopolitique et économique, qui fonctionnent comme centres de consultance pour des clients externes, publics ou privés, nationaux et internationaux. L'essentiel de ces centres privés se concentre dans les sciences sociales et leurs origines, motivations, financements, sont aussi variés qu'ils sont nombreux. Récemment, la création d'un Conseil arabe des sciences sociales, budgété sur fonds internationaux, tente de constituer un pôle de financement pour les sciences sociales qui ne soit pas uniquement motivé par des considérations privées.

Les nombreux petits centres de recherche privés ont généralement un statut d'ONG, ce qui leur permet de mobiliser des fonds et de répondre à des sollicitations extérieures. Mais ce statut privé est probablement moins important en ce qui concerne l'emploi de chercheurs. Par exemple, l'enquête IFPO sur les chercheurs en sciences sociales et les centres de recherche avait établi un petit catalogue de 71 chercheurs dont seuls 9 appartenaient à ces centres indépendants des universités et des organismes publics (Zakhia, 2007). L'enquête MIRA, que nous examinerons ci-dessous, enregistre 10 réponses de chercheurs provenant d'un centre indépendant sur 117 réponses. Par contre, plus courante est la situation où des chercheurs et enseignants professionnalisés dans un autre cadre sont engagés par un centre privé pour travailler et publier sous leur enseigne. Ainsi, J. Kabbanji et son équipe ont interrogé 45 chercheurs en sciences sociales dont 22 disaient avoir obtenu un financement pour un travail provenant d'un centre de recherche libanais (Kabbanji, 2010). S. Hanafi (2010, 2007) examine cette multiplicité des centres qui ont surgi en Palestine et au Liban et l'explique par une multiplicité de sources de financement provenant essentiellement d'agences européennes, américaines ou d'organismes des Nations Unies qui semblent préférer ces ONG de recherche. Il concorde ainsi avec plusieurs auteurs qui parlent de l'apparition d'intellectuels entrepreneurs (Romani, 2008), d'experts-sociologues (Kabbanji, 2010) ou de chercheurs-consultants (El Kenz, 2005) [24]. Ces chercheurs produisent des travaux à la commande, essentiellement empiriques, avec un faible ancrage théorique. Mais surtout, c'est le fait de se situer en dehors des universités qui caractérise ces centres de recherche. Une étude qui se veut complète sur les « centres de recherche qui effectuent des recherches et produisent des connaissances orientées vers les politiques » (*policy research institutes*) dans les pays arabes, avait identifié 240 centres de ce type (IFI, 2011), dont le plus grand nombre se trouve au Liban, Palestine et au Maroc ; 40 % de ces centres sont des organisations indépendantes. L'étude concluait sur « l'absence de

24. Une version en français de cet article est publiée sur le site ESTIME (El Kenz, 2005).

capacité de recherche de la plupart de ces centres, l'interférence des financeurs et des gouvernements dans leurs orientations et l'absence de transparence dans la fabrique des politiques publiques ».

Enfin, il est important de signaler que le secteur industriel n'est pas dépourvu de centres de R & D industriels intégrés dans les entreprises. L'enquête sur l'innovation (qui concerne les activités des entreprises en 2010 et 2011) au Liban a permis de chiffrer l'existence de centres de R & D industriels dans le pays : 23 % des entreprises déclarent avoir un centre de R & D et 38,7 % effectuent des activités de R & D en n'ayant pas de centre ou d'unité formelle de R & D dans leur organisation. S'il s'agit dans l'ensemble d'unités modestes (entre 1,7 et 2,8 employés en moyenne selon la taille), on trouve aussi sept grandes entreprises qui emploient en moyenne 18 personnes dans leurs activités de R & D. L'enquête, représentative du secteur industriel du pays, a permis d'avancer une estimation de 120 millions d'US$ de dépenses de recherche et développement dans les entreprises en 2011 (Arvanitis, 2014). Ce chiffre, jamais estimé auparavant, indique de véritables opportunités pour la recherche qui ont été négligées par les universités, sauf quelques rares initiatives. Au niveau national, en dehors de l'incubateur Berytech, il faut signaler le programme LIRA (Lebanese Industrial Research Association, fondée en 1997) interrompu en 2011 faute de moyens. Ce programme mettait en contact entreprises et universitaires ayant des propositions de développement technologiques. LIRA permettait chaque deux ans, à l'occasion d'un forum technologique public, de financer des travaux de recherche appliquée à orientation industrielle et des prix pour des inventeurs. L'association semblerait en voie de restaurer ce programme dans les prochains mois.

Cependant, la même enquête sur l'innovation, menée dans le secteur industriel et les entreprises de TIC a constaté l'absence presque totale de liens entre le secteur privé et les chercheurs universitaires ou centres de recherche dans le développement de produits ou procédés industriels. Du côté des universités, la mise en place d'un système de promotion fondé sur le nombre de publications décourage les enseignants de mettre en place des relations avec des entreprises, nécessairement coûteuses en temps et peu reconnues par le système de promotion. De plus, les universités ne sont pas en mesure de soutenir la rédaction et le dépôt de brevets. Il n'existe d'ailleurs pas à proprement parler d'unités qui s'occupent de transferts de technologie. Il est probable que seule la faculté des sciences de l'USJ, pour des raisons assez particulières, qui ne sont pas strictement liées au besoin de financement, s'est ouverte aux entreprises car elle a développé ses lignes de recherche en relation avec elles.

3 Une politique nationale de recherche tournée vers l'international

Le CNRS est en charge, par son mandat, de la politique de recherche nationale. Aussi, en 2001, avec l'objectif d'établir un plan national de la recherche scientifique, le CNRS a mobilisé un expert de l'Unesco pour mettre en place un exercice de définition de priorités nationales et de recommandations sectorielle. Le STIP (« *Science, Technology, and Innovation Policy* », CNRS, 2006) rédigé après des ateliers organisés a ainsi vu le jour grâce à l'aide d'une trentaine d'intéressés pour la plupart chercheurs et

universitaires. Le plan d'action avait été approuvé en 2002 par le CNRS et le gouvernement, mais sa mise en œuvre, prévue à partir de 2005, a été interrompue par l'assassinat du Premier ministre Hariri. Cependant, on peut se demander si, dans leurs grandes lignes, les activités proposées n'ont pas fait leur chemin, malgré tout. D'une part, le CNRS a gagné ses galons d'organisme de coordination de la recherche et c'était là un des objectifs majeurs du plan. Si l'homme de la rue n'a aucune idée de ce que peut bien être ce Conseil, le petit monde de la recherche ne l'ignore plus et s'y réfère à de multiples occasions. D'autre part, les opportunités identifiées par le travail des experts (industrie, y compris les TICs, agriculture et environnement ; médecine et santé publique) sont effectivement la cible de plusieurs activités soutenues par le CNRS : équipes de recherche associées, projets, promotion de propositions au comité de sélection du programme CEDRE franco-libanais, appui au développement de projets internationaux, soutien aux activités parlementaires quand celles-ci concernent les ressources naturelles, enquête sur l'innovation en collaboration avec la Banque mondiale et le bureau du Premier ministre, projet de cartographie des risques sismiques en collaboration avec l'IRD français et l'université Saint-Joseph, lancement d'un Observatoire de la science et de la technologie (LORDI) en coopération avec l'IRD, appui aux efforts de structuration de la communauté scientifique nationale avec le soutien à l'association libanaise pour l'avancement de la science (LAAS) et la publication de la revue scientifique arbitrée *Lebanese Science Journal / Journal scientifique libanais*, soutien à des réunions scientifiques thématiques, etc.

Si la politique explicite [25] du CNRS n'existe donc pas au-delà de ce document de référence, la politique implicite s'incarne plutôt dans le soutien aux équipes et aux bourses : une politique de « *capacity building* » mais où certains choix se font sentir. Par exemple dans les choix de projets, comme nous le signalons plus haut où nous constatons une augmentation des recherches sur l'environnement et les ressources naturelles. Cette orientation a encore été renforcée par la création en 2013 d'un Observatoire libanais sur l'environnement (OLIFE) qui servira de plateforme de coordination de la recherche dans le pays. La coopération italienne a aussi versé plus de 5 millions d'euros avec le lancement du vaisseau océanographique Cana et la mise en place d'un large projet CANA sur les ressources marines et les ressources du littoral en relation avec le centre de recherches marines. Le CNRS a aussi été très fortement impliqué dans les projets euro-méditerranéens en relation avec l'Union européenne [26]. Il serait donc injuste de limiter le rôle du CNRS au seul soutien aux projets et à la formation ; l'ensemble des activités internationales du CNRS sont aujourd'hui son cœur de métier.

25. Comme l'appelait Amilcar Herrera (1971) pour la distinguer de la politique implicite mise en œuvre « par défaut » comme on dirait aujourd'hui.

26. Projets ESTIME, MIRA, INCAM et depuis fin 2013 : MEDSPRING, ERANET MED, PRIMA. Le détail de ces activités se trouve dans le livre que nous avons codirigé à la fin du projet MIRA (Morini *et al.*, 2013).

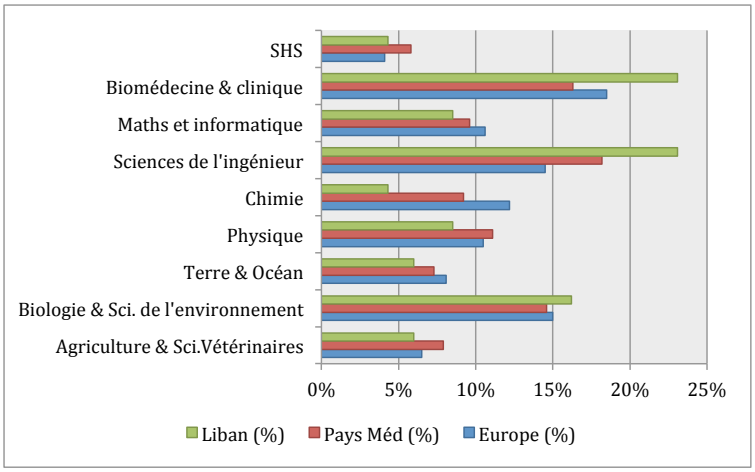


FIGURE 7 – Distribution par disciplines des réponses à l'enquête MIRA. Comparaison Liban, pays méditerranéens et pays européens. *Source : Enquête MIRA. Traitements des auteurs*

4 Des chercheurs, mais pas de communauté scientifique

Le phénomène de la fragmentation de la « communauté scientifique » nous semble être le fait le plus marquant au Liban. Elle va de pair avec la forte internationalisation de la recherche. Nous allons utiliser deux enquêtes distinctes pour en souligner certains aspects. La première est une enquête auprès de 65 enseignants chercheurs de l'Université américaine de Beyrouth (Hanafi, Arvanitis et Baer, 2013) [27]. La seconde source est composée des réponses des chercheurs libanais à l'enquête menée sur les collaborations entre les chercheurs européens et les chercheurs des pays méditerranéens en 2011-2012 (enquête MIRA) (Gaillard *et al.*, 2013).

L'enquête MIRA a obtenu des réponses de 117 chercheurs basés au Liban ayant travaillé en coopération avec des collègues européens (86 hommes et 31 femmes soit 26,5 % et 73,5 % de l'échantillon, une distribution équivalente à la moyenne obtenue dans l'enquête MIRA). Ces réponses correspondent à 5,2 % des réponses des pays méditerranéens. 85,5 % sont professeurs et 8,5 % chercheurs à temps plein ; 42 % des personnes en position de direction de structures (6 directeurs de faculté, 26 chefs de département et 17 chefs de laboratoire) ont répondu à l'enquête. Il s'agit donc pour moitié d'une population reconnue par les institutions comme exerçant une activité de direction et pour moitié des enseignants-chercheurs actifs. Toutes ces personnes exercent principalement des activités d'enseignement, la recherche étant dans l'ensemble une activité secondaire, si on se réfère au temps passé aux différentes activités professionnelles. En effet, seuls 13,5 % passent plus de la moitié de leur temps à effectuer des travaux de recherche contre 33 % qui exercent des activités d'enseignement

27. Nous avons établi un échantillon représentatif des 321 professeurs de l'AUB ayant un doctorat (PhD) en choisissant au hasard deux professeurs dans chaque département de l'Université. Le détail de l'échantillonnage et ses caractéristiques se trouve dans notre article publié en 2013 (Hanafi, Arvanitis et Baer, 2013). Notre enquête s'est aussi portée sur des chercheurs de l'UL et de l'USJ, mais l'analyse est en cours.

pour la moitié de leur temps ou plus. Ce sont donc avant tout des enseignants. La consultance occupe, contrairement à notre attente, très peu de temps et ceci est aussi confirmé par les interviews. Par contre, les personnes rattachées à des centres de recherche indépendants ou des ONG sont généralement commandités pour des travaux de recherche plus ou moins ponctuels qui peuvent être assimilés à des travaux de consultance. Enfin, l'activité de consultance est probablement plus développée pour les sciences sociales, en particulier du fait de la forte présence d'organismes internationaux dans le pays, d'organismes des Nations unies et d'agences et fondations européennes ou nord-américaines présentes dans le Proche-Orient (Hanafi, 2011). Cette particularité des sciences sociales est problématique et nous y reviendrons.

Les domaines de recherche majoritaires sont ceux des sciences de l'ingénieur et des sciences biomédicales ainsi que de la biologie (y compris sciences de l'environnement). Ils sont suivis par les sciences liées à l'environnement au sens large (écologie, agriculture, biologie de la faune et la flore, biologie fondamentale, etc.). Notons que les sciences biomédicales sont majoritaires dans la production du pays alors que la population de l'enquête, assez représentative de la distribution du potentiel de recherche du pays, est plutôt dominée par les sciences de l'ingénieur. La distribution par domaine obtenue par l'enquête indique l'importance des sciences de l'ingénieur, des sciences biomédicales et de la médecine clinique.

Cette distribution est différente de celle que l'on peut observer en comparant les publications où le Liban apparaît comme spécialisé dans les sciences médicales et la biomédecine mais, au contraire, peu spécialisé en sciences de l'ingénieur. Il faut en conclure que la distribution des publications ne doit pas correspondre à celle du nombre de personnes par domaines et que les sciences de l'ingénieur produisent, proportionnellement moins d'articles que leurs collègues dans le biomédical (ce qui est le cas dans tous les pays). Enfin, l'importance des sciences biologiques et de l'environnement est conforme aux résultats que nous avons exposés plus haut sur la distribution par domaines des projets de recherche soutenus par le CNRS.

5 Une ouverture à l'international dès les études

Les personnes interrogées dans l'enquête MIRA ont effectué massivement leurs études à l'étranger (86 %). Ce chiffre est particulièrement élevé. La moyenne pour les pays méditerranéens de l'enquête MIRA est de 40 % et 15 % pour les européens. Un tiers des libanais a effectué un post-doc et 22 personnes (68,7 % parmi ceux ayant effectué un post-doc) indiquent l'avoir effectué à l'étranger. Ici les résultats sont conformes à ceux de la moyenne de l'enquête parmi les chercheurs des pays méditerranéens (69 % des chercheurs de ces pays ont effectué un post-doc à l'étranger). Rappelons que ce chiffre pour les européens est évidemment beaucoup plus faible (29 %) ce qui reflète la multiplicité des centres de recherche dans les pays européens en comparaison avec les pays méditerranéens.

Tableau 3 – Études à l'étranger

	Nombre	%
Vous avez effectué une partie ou toutes vos études à l'étranger	102	85,7
Vous avez effectué un post-doc	32	26,9
Votre post-doc a été en partie ou entièrement effectué à l'étranger	22	18,5

Source : Enquête MIRA

De plus, les libanais effectuent des séjours beaucoup plus longs à l'étranger. Il faut aussi signaler que 29,4 % des personnes ayant répondu ont une deuxième nationalité (14 françaises, 6 canadiennes, 4 américaines, en plus d'autres pays). La population libanaise dans son ensemble compte plus de la moitié de doubles nationaux (Kasparian, 2003), le pays ayant été, de longue date, un pays d'émigration, ce qu'il est encore.

À cette différence importante des libanais par rapport aux autres pays de la région (et même cette particularité nationale), s'ajoute une ouverture à l'étranger qui est inscrite dans le multilinguisme du pays. L'Université libanaise, publique, est à dominante arabe mais de nombreux enseignants parlent et publient en français, essentiellement, en particulier dans les sciences sociales. L'école doctorale de la faculté des sciences de l'UL, récemment réorganisée, compte aussi beaucoup sur les collaborations et partenariats avec des universités françaises. C'est aussi le cas de l'université Saint-Joseph et de nombreuses universités d'obédience religieuse chrétienne (université Saint-Esprit du Kaslik, NDU, etc.). L'AUB et la LAU sont de langue anglaise. Cette internationalisation par la langue qui provient de l'histoire du Liban renforce la capacité des universitaires libanais à se connecter à l'étranger mais en même temps on peut se demander si elle n'explique pas leur manque d'ancrage dans la société (Hanafi et Arvanitis, 2013).

6 Les cadres de la coopération internationale

Nous avons souligné la dispersion et la faiblesse des budgets publics ou des budgets propres aux universités pour la recherche. C'est donc la coopération internationale qui permet en grande partie de combler ce manque. Le tableau 4 indique les cadres dans lesquels se déroulent les coopérations selon les chercheurs interrogés dans le projet MIRA. On remarquera que la part de chercheurs ayant engagé des collaborations internationales est beaucoup plus élevée que dans le cas des autres pays méditerranéens et, ce qui est remarquable, dans le cadre de projets internationaux.

Tableau 4 – Cadre des collaborations internationales (pourcentage du nombre de réponses)

	Liban	%	Pays méditerranéens	%
En dehors d'un cadre officiel	57	72,2 %	1 104	58,5 %
Coopération bilatérale	55	71,4 %	920	48,8 %
Projet international	25	53,2 %	461	24,4 %
Projet européen (UE)	22	50,0 %	402	21,3 %
Projet étranger sur financement public	16	42,1 %	234	12,4 %
Projet étranger sur financement privé	3	12,0 %	51	2,7 %
Projet à financement arabe	12	35,3 %	90	4,8 %
Total réponses à la question	117		1 887	

Source : Enquête MIRA

Ainsi, d'après les chercheurs libanais interrogés dans l'enquête MIRA, les collaborations internationales sont essentielles : elles leur permettent d'avoir accès à des thèmes de recherche nouveaux et intéressants (85,5 %), à améliorer l'impact et la visibilité de leurs travaux (82,4 %), à résoudre des problèmes scientifiques et techniques outrepassant les moyens locaux (80,8 %), à publier internationalement (76,9 %), à accéder à des équipements et de meilleures conditions de recherche (76,8 %), à accéder à des savoir-faire de pointe (76,7 %). Par contre, dans l'enquête, les collaborations sont bien moins liées au besoin d'accéder à des sujets scientifiques (46,1 %). À ces objectifs possibles pour s'engager dans des collaborations internationales, s'ajoutent les réponses aux principales motivations : accéder à un financement international est une très importante motivation (90,5 % des réponses), suivie par la possibilité de financer des mobilités (84,5 %) et un partenariat plus diversifié ; sont aussi mentionnées : profiter de la diversité des approches (82,7 %), participer à des réseaux d'expertise internationaux (88,5 %), intégrer leurs recherches dans des problématiques mondiales (79,8 %) ou accroître la visibilité scientifique (85,4 %). La possibilité de publier internationalement apparaît comme la motivation la plus fréquemment citée (91,3 %) et on peut se demander si justement cette motivation n'est pas induite par le système de promotion dans lequel se trouvent insérés ces enseignants-chercheurs.

Dans les interviews à l'AUB [28], nous avons trouvé une majorité de professeurs qui entretiennent des contacts acquis par leurs années à l'étranger. De même presque toutes les personnes interrogées à l'AUB signalaient ne pas avoir de contact avec les enseignants des autres universités. Les rares cas sont souvent dus à des questions matérielles, comme par exemple l'unité de recherche associée sur la pollution urbaine qui est une collaboration AUB-USJ. De même, rares sont les collaborations régionales. Comme le signalait un professeur de la faculté de médecine de l'AUB : « Les chercheurs des pays arabes ne communiquent pas entre eux ; ils restent dans leur domaine longtemps alors que les chercheurs étrangers évoluent dans leur recherche. » Dans le domaine des sciences de l'ingénieur, disait cet autre professeur avec une longue expérience de projets internationaux, « la collaboration est plus compétitive aux États-Unis ; ici au Liban on a facilement l'impression de faire un travail original car de nombreux domaines sont inexplorés. Et dans le pays, lorsqu'on se spécialise, il n'y a qu'une seule unité ou personne qui devient la référence sur le sujet ».

En interne, les enseignants de l'AUB collaborent souvent avec leurs étudiants du fait de la nature même de l'institution pour laquelle l'enseignement constitue la principale activité. Comme il n'existe pratiquement pas de doctorat dans cette université « une grande partie de mon activité consiste à amener les étudiants à se préparer pour un doctorat qu'ils réaliseront à l'étranger avec l'espoir qu'un jour ils reviendront au pays » précisait cet autre interviewé à l'image de plusieurs autres. En fait, 75 % des enquêtés à l'AUB se disaient connectés avec des collègues étrangers. La moitié des enquêtés à l'AUB se disait connectée avec des collègues étrangers, 15 % se disaient très bien connectés et, à l'inverse, le reste disait être faiblement connecté. Nous n'avons trouvé qu'un seul enseignant déclarant n'avoir aucune connexion internationale. Un tiers des personnes ont déclaré avoir des collaborations dans la région du Proche et du Moyen-Orient. La difficulté la plus fréquemment mentionnée freinant les relations avec les pays voisins est que « si on obtient un financement pour assister à un colloque de la part de l'université, on ne va pas l'utiliser pour aller dans un pays proche mais plutôt pour aller aux US ou en Europe. Je cherche à aller dans un pays où je peux m'attendre à voir des choses nouvelles », comme le disait un peu cyniquement l'un de nos interviewés.

Les difficultés à mettre en place des programmes de collaboration ne doivent pas être sous-estimées. Parmi les réponses à l'enquête du projet MIRA, 79,7 % d'entre elles estiment que l'absence de cadres de coopération est la principale raison pour laquelle ils ne s'engagent pas dans des projets internationaux, 45 % mentionnent des difficultés interinstitutionnelles et 40 % des personnes interrogées signalent que la mise en place des collaborations consomme beaucoup de temps, la ressource finalement la plus rare dans le système de recherche libanais.

À l'opposé des sciences exactes et naturelles, dans les sciences sociales, le financement international n'est pas véritablement lié à la formation d'équipes de recherche. Dans nos interviews, nombreux furent ceux qui mentionnaient des sources de financement provenant d'agences des Nations unies ou des fondations pour la recherche étrangères (Ford, Heinrich Böll, etc.). Trop ponctuels ou trop liés à une personne en

28. Voir notre article (Hanafi, 2013) pour le détail de cette enquête auprès des professeurs de l'AUB.

particulier, ces financements posent aussi une question de fond sur le type d'objets, de méthodologies et d'orientations qui peuvent être pertinents dans les pays occidentaux sans pour autant répondre à une réalité nationale [29]. Il faut toutefois signaler que les chercheurs locaux nous ont signifié que ces projets peuvent amener des objets nouveaux La participation de chercheurs libanais à des projets financés par l'ANR française en est un bon exemple. Dans six projets [30] récents que nous avons identifié, la participation des libanais se borne à financer leur venue à quelques réunions. Dans la mécanique budgétaire ils sont considérés comme du travail de sous-traitance mais même à ce titre, les assistants de recherche sur place ne sont pas financés – ou, s'ils le sont, les sommes en jeu sont notoirement insuffisantes. Le produit final de ces projets n'inclut presque jamais de retombées dans les pays arabes. De la même façon, Candice Raymond (2013), en étudiant les travaux des historiens au Liban, constate que les collaborations se font plutôt avec des occidentaux. Cependant, certains centres à portée régionale comme le Centre pour l'unité arabe (CAUS) et le Centre arabe d'études et de politique (Doha Institute) créent des plateformes pour des coopérations interarabes. Mais dans l'ensemble, il nous semble que la constitution d'équipes internationales en sciences sociales est très minimale et que les collaborations sont souvent à titre individuel.

Finalement, l'absence de collaborations internationales est souvent volontaire, parfois pour des raisons invoquées qui sont personnelles ou idéologiques. Nous avons ainsi pu interroger des chercheurs qui parlent parfaitement le français ou l'anglais qui refusent de travailler avec des pairs à l'étranger. Ces quelques rares cas ne sont pas des marginaux car ils sont connus de leur collègues libanais mais ils estiment que les collaborations internationales les engageraient dans des voies qu'ils/elles ne veulent pas explorer ; en disant « ça ne m'intéresse pas d'être dans ces réseaux internationaux », ces chercheurs probablement adoptent cette position contre-hégémonique que signalait Wiebke Keim dans l'exemple de la sociologie. Selon cette position qui reste malgré tout marginale [31], « la seule manière de développer un "potentiel contre hégémonique" réel et pratique consisterait à refuser la participation à cette arène commune et le refus de nommer cette arène comme l'arène centrale d'une discipline. Cela arrive, plus souvent dans la pratique même de la recherche et de l'enseignement que dans la discussion théorique : dès qu'une communauté scientifique suffisamment grande tourne le dos à la soi-disant "communauté internationale" pour s'orienter vers des arènes alternatives – locales ou régionales, éventuellement non académiques – le champ disciplinaire nord atlantique correspondant perd de l'importance et la fondation même de la dimension de centralité / marginalité commence à se dissoudre » (Keim, 2010, p. 590). Finalement, le drame pour ces chercheurs est la taille réduite de la population de chercheurs au Liban.

29. Le CRDI canadien a organisé un atelier de réflexion en janvier 2014 qui confirme ce constat, bien au-delà du Liban, pour plusieurs pays arabes.

30. Projets : Hauran III, Tanmia, « Mobilités, frontières et conflits dans les espaces israélo-palestiniens , du golfe arabo-persique à l'Europe : entre violences et... », projet CITADAIN, « Les Palestiniens entre État et diaspora ».

31. La recherche en sciences sociales internationale est de plus en plus publiée en anglais et fait, de plus, largement référence aux travaux américains et européens (Gingras et Mosbah-Natanson, 2010).

En résumé, les domaines des sciences exactes et naturelles sont portés par des cadres de collaboration institutionnels puissants. Pour des raisons historiques, de nombreuses relations s'établissent avec la France, comme nous l'avons montré. Cette tendance se traduit maintenant par de plus fortes collaborations dans le cadre de projets européens. De plus en plus, ces collaborations passent par le suivi de doctorants en cotutelle, nouvelle pratique favorisée par les universités françaises et qui est devenue assez commune avec les doctorants libanais. Les articles en coauteur avec des européens ont progressé très nettement. Rares sont les collaborations avec d'autres chercheurs des pays arabes ou au Moyen-Orient. Enfin, les liens que l'AUB et la LAU ont instaurés pour l'accréditation des diplômes aux États-Unis facilitent ces collaborations avec ce pays sans pour autant exclure l'accès à des financements européens ou arabes.

Conclusion

La recherche au Liban est à l'image du pays : profondément fragmentée, certainement en grande partie du fait de la grande variété des universités mais aussi, paradoxalement, de leur ouverture à l'étranger. Si les collaborations internationales sont un ingrédient nécessaire au développement de la recherche, et même vitales dans un petit pays comme le Liban (ainsi que le signale Caroline Wagner 2006), il n'en demeure pas moins qu'elles peuvent avoir comme conséquence une certaine dispersion des thématiques. Dans la mesure où le CNRS n'a pas réussi à mettre en place sa politique de recherche, il est difficile de parler de stratégie nationale de recherche. Sa politique récente résolument tournée vers l'international est un choix contraint par le manque de moyens disponibles localement. Les universités, même la plus productive d'entre elles qu'est l'AUB, n'ont pas à proprement parler de politique si ce n'est d'aider leurs enseignants à prendre les contacts nécessaires et établir des relations durables avec des partenaires étrangers. À la différence des autres universités, cependant, l'AUB a renforcé la gestion des fonds externes en fondant un service spécialisé efficace qui ne se borne pas à gérer a posteriori des fonds mais effectue du « *fund raising* » en allant à la rencontre des principales sources de financements externes. Pour les enseignants-chercheurs, l'activité de recherche est parfois difficile à intégrer dans leur emploi du temps et seule la pression de la promotion dans la carrière les force à entreprendre des travaux de recherche. Du coup, pour nombre d'entre eux, dans la mesure où ils sont plus souvent en contact avec des pairs étrangers que des collègues nationaux, la recherche reste une activité assez individuelle. L'absence d'équipes structurées est encore une réalité pour la plupart des domaines et des institutions d'enseignement supérieur. Les efforts récents, comme par exemple ceux de la faculté des sciences de l'USJ ou l'école doctorale des sciences et des technologies de l'UL que nous avons cités dans l'article, indiquent une volonté d'aller au-delà de cette situation de fait.

Le CNRS demeure malgré tout, autant par son programme de financement que par sa capacité à mobiliser des ressources à l'étranger, le seul organisme capable de fédérer la recherche. De plus, les universitaires engagés dans la recherche sont volontaires pour collaborer avec le CNRS dans le cadre d'actions clairement délimité. Son manque chronique de personnel cependant induit une dispersion toujours difficile à éviter. De plus, dans le cas particulier des sciences sociales, la multitude de sollicitations et des guichets qu'offrent les financeurs internationaux rendent vaines les tentatives de re-

groupement et de création d'équipes et de pôles solides de recherche. Dans le contexte d'un état faible et sous contrainte budgétaire, seules les initiatives des particuliers et d'entreprises privées semblent pouvoir apparaître, dans la recherche comme dans d'autres domaines, des moteurs d'initiatives efficaces.

Nous devons évoquer la menace principale pour la recherche, à notre avis, en dehors du domaine médical, qu'entraîne cette dispersion et cette absence de structuration de la communauté scientifique : l'absence de mise en relation de la recherche avec les besoins du pays, l'absence de pertinence des sujets de recherche au regard des besoins de connaissance des ressources et de leur mobilisation. Nous avons commencé en évoquant le travail de Antoine Zahlan qui a l'énorme mérite d'insister sur cette nécessité pour l'ensemble des pays arabes et nous avons nous-mêmes proposé des pistes de politique de recherche pour redonner à la recherche la place qu'elle mérite (Hanafi et Arvanitis, 2013). Reste que la pertinence de la recherche ne peut se limiter à des problèmes de formation et de gestion ; elle est aussi une décision politique et, à ce titre, nécessite une réflexion mobilisant les acteurs au-delà de l'université et des centres de recherche.

Remerciements

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui ont répondu à nos questions et à nos interrogations à l'AUB, l'USJ et l'UL. Nous remercions tout particulièrement le Conseil national de la recherche scientifique, en particulier son secrétaire général, le D^{r} Mouïn Hamzé, qui nous a ouvert les portes de cette institution importante pour le pays. Remerciements particuliers à M^{me} Amal Habib et à M. Fawaz Fawaz pour leurs lectures attentives.

Références

AKL, E., MEERPOHL, J.J., RAAD, D., GIULIA, P., MATTIONI, M., PAGGI, M.G. *et al.* (2012). « Effects of assessing the productivity of faculty in academic medical centres : a systematic review. ». *Canadian Medical Association Journal,* vol. 184, n° 11, p. E602 – E612.

AL MAKTOUM FOUNDATION et UNDP (2009). *Arab Knowledge Report 2009. Towards Productive Intercommunication for Knowledge* Dubai : Mohammed bin Rashid Al Maktoum Foundation and United Nations Development Programme (UNDP).

ARVANITIS, R. (2007). « ESTIME : Towards science and technology evaluation in the Mediterranean Countries (Final report). » Paris IRD Project n°INCO-CT-2004-510696. ESTIME : Evaluation of Scientific, Technology and Innovation capabilities in MEditerranean countries, 2007.

ARVANITIS, R. (2014) « Analysis of the innovation survey 2011 in Lebanon. An exploratory investigation. » Beirut : CNRS Lebanon, 2014.

ARVANITIS, R., WAAST, R. et AL HUSBAN, A.H. (2010). « Les sciences sociales dans le monde arabe ». *World Social Science Report (VF).* Paris : Unesco, p. 68-72.

BECHARA, J. et KABBANJI, J. (2007), « Rapport sur l'état des Sciences Exactes au Liban », Beyrouth : Background report for ESTIME, 2007.

CNRS. (2006). *STIP : Science, Technology, and Innovation Policy in Lebanon. Comprehensive document*, Science Policy Studies. Paris : CNRS (Lebanon) & Unesco.

DUBAR, C. (2006). *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes.* Paris : Belin.

EL KENZ, A. (2005). « Sciences sociales dans le monde arabe. ». *Idafat. Arab Journal of Sociology (en arabe)* vol. 2005, n° 2, p. 17-48.

EL KENZ, A. (2005). *Les sciences sociales dans les pays arabes*. Bondy : IRD - Projet ESTIME.

FAVIER, A. (2004). « Logiques de l'engagement et modes de contestation au Liban. Genèse et éclatement d'une génération de militants intellectuels (1958-1975) », Université Paul-Cézanne – Aix-Marseille-III.

GAILLARD, A.-M., CANESSE, A.-A., GAILLARD, J. et ARVANITIS, R. (2013). « Euro-Mediterranean Science and Technology Collaborations : a Questionnaire Survey. » In MORINI, C., RODRIGUEZ, R., ARVANITIS, R. et CHAABOUNI, R. (dir.). *Moving to the future in the Euro-Mediterranean Research and Innovation partnership - The experience of the MIRA project*. Bari & Paris : Options Méditerranéennes (Series B - Studies and research), CIHEAM.

GAILLARD, J. (2007) « Evaluation of Scientific, Technology and Innovation Capabilities in Lebanon » (in collaboration with Jacques Kabbanji, Joseph Bechara and Mona Assaf). IRD, Paris :, 2007.

GAILLARD, J. (2010). « Science and Technology in Lebanon : a university-driven activity ». *Science, Technology & Society,* vol. 15, n° 2, p. 271-307.

GINGRAS, Y. et MOSBAH-NATANSON, S. (2010) « Where are social sciences produced ? ». *World Social Sciences Report*. Paris : Unesco, p. 149-153.

HANAFI, S. (2007) « Impact of Western Funding System on Social Sciences' Research in the Arab East. The Dilemma of the Research Centers External to Universities. » Beyrouth : Background report for ESTIME, 2007.

HANAFI, S. (2010) « Donor Community and the Market of Research Production : Framing and De-Framing the Social Sciences. » In BURAWOY, M., CHANG, M.-K. et FEI-YU HSIEH, M. (dir.). *Facing an Unequal World : Challenges from Sociology* : International Association of Sociology, p. 3-35.

HANAFI, S. (2011). « University Systems in the Arab East : Publish Globally and Perish Locally Vs. Publish Locally and Perish Globally ». *Current Sociology,* vol. 59, n° 3, p. 291-309.

HANAFI, S. et ARVANITIS, R. (2013). *The broken cycle between research, university and society in Arab countries : proposals for change*. Beirut : ESCWA (United Nations) / CNRS (Lebanon) / IRD (France).

HANAFI, S. et ARVANITIS, R. (2014). « The marginalization of the Arab language in social science : Structural constraints and dependency by choice. ». *Current Sociology, vol. 62, N° 5, pp. 723-42.*

HANAFI, S. et ARVANITIS, R. (2015). *Arab research and knowledge society : The impossible promise*, London : Routledge.

HANAFI, S., ARVANITIS, R. et BAER, J. (2013) « Internationalization of Research in Lebanon : The case of the American University of Beirut. » In KUHN, M. (dir.). *Spatial Social Thoughts in Global Knowledge Encounters*. Stuttgart : IBIDEM, p. 167-197.

HERRERA, A.O. (1971). *Ciencia y política en América Latina*. México : Siglo XXI.

IFI. (2011) « Public Policy & Research in the Arab World : Pre & Post Uprising. Report of the first meeting of the CAPRI (Consortium of Arab Policy Research Institutes). » Beirut : Issam Fares Institute, 2011.

KABBANJI, J. (2007), « L'innovation au Liban. Structures, institutions, apports et limites », Beyrouth : Background report for ESTIME, 2007.

KABBANJI, J. (2010). *Rechercher au Liban : Communautés scientifiques, chercheurs et innovation*. Beyrouth : Publications du Centre de Recherche de l'Institut des sciences sociales de l'université libanaise.

KABBANJI, J. (2012). « Heurs et malheurs du système universitaire libanais à l'heure de l'homogénéisation et de la marchandisation de l'enseignement supérieur. ». *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée,* vol. juin 2012, mis en ligne le 3 juillet 2012, n° 131, p. 127-145.

KABBANJI, J. et MOUSSAOUI, A. (2007), « Rapport sur l'état des sciences sociales et sciences exactes au Liban », Beyrouth : Background report for ESTIME, 2007.

KASPARIAN, C. (2006). *Le devenir des diplomés de l'Université Saint-Joseph 2000-2004 : enquête réalisée en 2005 par Observatoire universitaire de la réalité socio-économique*. Beyrouth : Observatoire universitaire de la réalité socio-économique, Presses de l'USJ.

KEIM, W. (2010). « Counter hegemonic currents and internationalization of sociology. Theoretical reflections and one empirical example. ». *International Sociology,* vol. 25, n° 2, p. 1-23.

KEIM, W. (2010). « Pour un modèle centre-périphérie dans les sciences sociales. Aspects problématiques des relations internationales en sciences sociales ». *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* vol. 4, n° 3, p. 570-598.

LARZILLIÈRE, P. (2010). « Research in Context : Scientific Production and Researchers' Experience in Jordan. ». *Science, Technology & Society,* vol. 15, n° 2, p. 309-338.

MORINI, C., RODRIGUEZ, R., ARVANITIS, R. et CHAABOUNI, R., dir. (2013). *Moving to the future in the Euro-Mediterranean Research and Innovation partnership - The experience of the MIRA project.* Bari & Paris : Options Méditerranéennes (Series B - Studies and research), CIHEAM.

NAHAS, C. (2009), « Financing and Political Economy of Higher Education in Lebanon », Beirut : Economic Research Forum, 2009.

ROMANI, V. (2008). « Sciences sociales et lutte nationale dans les territoires occupés palestiniens. La coercition comme contrainte et comme ressource scientifique. ». *Revue d'Anthropologie des Connaissances,* vol. 2, n° 3, p. 487-504.

UNDP. (2004), « Le Rapport du Développement Humain dans le monde Arabe 2003 », P.N.U.D., 2004.

UNDP. (2005). *Arab Human Development Report 2004. Towards Freedom in the Arab World.* Amman : UNDP. Regional Bureau for Arab States.

WAAST, R. (2006) « Savoir et société : un nouveau pacte à sceller. » In GÉRARD, E. (dir.). *Savoirs, insertion et globalisation. Vu du Maghreb.* Paris : Publisud, p. 373-403.

WAGNER, C. (2006) « International Collaboration in Science and Technology : Promises and Pitfalls. » In BOX, L. et ENGELHARD, R. (dir.). *Science and Technology Policy for Development. Dialogues at the Interfaces,* London / New York / Dehli, p. 165-176.

ZAHLAN, A.B. (2012). *Science, development, and sovereignty in the Arab World.* New York : Palgrave Macmillan.

ZAKHIA, E., dir. (2007). *Répertoire des chercheurs, Répertoire des centres de recherche : Liban / Syrie / Jordanie.* Beyrouth : ESTIME Background report : http ://www.estime.ird.fr/article255.html.